

# EMPLOYEURS, VOS ÉTUDIANTS-EMPLOYÉS ONT BESOIN DE VOUS!

**LES ÉTUDES  
LA PRIORITÉ**  
même en temps  
de pandémie!

## SAVIEZ-VOUS QUE LES ÉLÈVES DU SECONDAIRE :



**SONT PLUS VULNÉRABLES AU DÉCROCHAGE SCOLAIRE  
EN RAISON DE LA FERMETURE PROLONGÉE DES ÉCOLES.**



Ont l'obligation de poursuivre leur scolarisation, même si les écoles sont fermées.



Ont des exigences scolaires modulées et différentes pour chacun d'eux jusqu'aux vacances estivales.



Qui étaient en échec jusqu'à maintenant ont la chance de se reprendre et de passer au niveau suivant cet automne.



Consolideront leurs apprentissages et acquerront des apprentissages essentiels les préparant au niveau supérieur d'ici la fin de l'année scolaire.

## Comme employeur, VOUS POUVEZ:



**VALIDER LEURS HORAIRES CHAQUE SEMAINE**  
afin de respecter les moments nécessaires à leurs apprentissages à distance.



**ÊTRE FLEXIBLE AVEC EUX**  
Leurs disponibilités pourraient varier d'une semaine à une autre.



10-15h/sem.

**LEUR ALLOUER DES HORAIRES DE TRAVAIL,**  
idéalement entre 10-15 heures,  
maximum 20 heures.



**LES ENCOURAGER**  
à poursuivre leur année scolaire  
et valoriser leurs études!



**FAITES UNE  
DIFFERENCE  
MAINTENANT**  
en valorisant les  
études de vos  
étudiants-employés!

Après la pandémie, vous  
aurez besoin de jeunes  
diplômés, qualifiés et  
passionnés.